

7

Péchés Capitaux

Avarice

Colère

Envie

Gourmandise

Luxure

Orgueil

Paresse

Pour comprendre l'origine des Péchés Capitaux, il faut remonter à environ 400 après J.C. A l'origine, le moine Évagre le Pontique identifia huit passions ou pensées mauvaises :

gourmandise, impureté, avarice, mélancolie (ou encore acédie), colère, paresse, vaine gloire et orgueil.

C'est ensuite le pape Grégoire le Grand, 600 après J.C., qui fixa le nombre de péchés à sept, déclarant l'orgueil comme le plus grand des vices.

La liste des péchés fût définitivement fixée au début du 13ème siècle par Thomas d'Aquin, religieux de l'ordre dominicain.

N'y a-t-il pas dans "péché capital", l'idée qu'un péché engendre d'autres péchés ? Tous les vices sont liés les uns aux autres. Nous pouvons même dire que chaque péché capital implique son contraire, ainsi, le vice et la vertu sont mystérieusement associés. L'idée même de la dualité qui se caractérise dans nos sociétés modernes prônant la séparation : c'est l'un ou l'autre (en opposition à l'unité : l'un & l'autre).